

Date de convocation : 30/08/2018

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

Le dix septembre deux mille dix-huit, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Cécile POUILLY,

Etaient présents :

Mmes Fabienne DINARD, Geneviève GALIERE, Isabelle BADERA et Marie-Cécile POUILLY
MM. Ludovic BRUN, Jacques DERRE, Jacky GASNIER, Éric GUITTARD, Olivier HANQUEZ et
Patrick OCZACHOWSKI

Absents et représentés :

M. Philippe CALMUS procuration à Marie-Cécile POUILLY
M. Thierry CAZALET procuration à M. Patrick OCZACHOWSKI
M. Franck GUILLAIN procuration à M. Ludovic BRUN
M. Christophe SEMETEYS procuration à Mme Isabelle BADERA

Absent non excusé :

M. Jean-Marc BOULERAND

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de rajouter deux points supplémentaires :

- Délibération sur le vote de délégués titulaires et suppléant pour le nouveau syndicat « Eaux de Ruffin », suite à la dissolution du SIDES au 31/12/2018.
- Devis concernant des travaux urgents de couverture de l'Eglise.

A l'unanimité, le Conseil municipal ACCEPTE le rajout de ses deux points à l'ordre du jour.

I / Approbation du compte rendu de Conseil Municipal du 11 juin 2018:

Aucune modification n'étant sollicitée, les élus APPROUVENT à l'unanimité le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 juin 2018.

II / Désignation du secrétaire de séance :

M. Patrick OCZACHOWSKI est désigné comme secrétaire de séance.

III/ Délibération tarifs « Salle des Associations » :

Pour faire suite à l'acceptation de conformité « ERP » (Etablissement Recevant du Public) par la « CCDSA » (Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité), Madame le Maire demande au Conseil d'arrêter un tarif pour la location de la Salle des Associations. Etant entendu qu'elle ne sera louée qu'aux particuliers habitant Faverolles ou les Pinthières.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de l'application des tarifs suivants :

- Location journée du 01/05 au 30/09 : 110 €
- Location week-end du 01/05 au 30/09 : 180 €
- Location journée du 01/10 au 30/04 : 150 €
- Location week-end du 01/10 au 30/04 : 220 €
- Forfait ménage 80 €

- Caution de 500 €

DECIDE de la capacité maximale d'accueil suivante :

- Debout : 80 personnes
- Assis : 50 personnes

DECIDE de la mise en place de ces tarifs, accompagné d'un règlement intérieur et d'un état des lieux, au 1^{er} novembre 2018 qui seront rédigés par M. Jacques DERRE.

IV / Délibération remboursement de facture

Madame le Maire nous précise que la mairie a dû intervenir pour éradiquer un nid de frelons situé dans une propriété en indivision rue des Ecoles. Une société a été contactée, le travail a été réalisé. Madame le Maire a contacté le notaire chargé de la vente de cette propriété pour le remboursement de ladite facture d'un montant de 80 €uros.

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE cette délibération afin que le notaire puisse effectuer le remboursement de la facture.

V/ Délibération modifications statutaires du SYMVANI

Madame le Maire précise que suite à la sortie du SYMVANI (Syndicat Mixte de Valorisation Agricole des boues de la région de Saint-Martin-de-Nigelles) des communes de Maintenon, Houx et Chartrainvilliers, le syndicat a adopté un projet de modification de ses statuts.

Pour que la préfecture prononce par arrêté la modification des statuts, il faut l'accord de deux tiers au moins des assemblées délibérantes des collectivités représentant plus de la moitié de la population totale, ou l'accord de la moitié au moins des assemblées délibérantes des collectivités représentant les deux tiers de la population.

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité les modifications statutaires du SYMVANI.

VI/ Délibération modifications statutaires CCPEIDF

Madame le Maire nous informe que la commune d'Ecrosnes a demandé le transfert de la compétence périscolaire pour son accueil périscolaire primaire « Les Farfadets ».

La CCPEIDF (communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France) a délibéré dans ce sens le 14 juin 2018.

Le conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le transfert de compétence périscolaire pour l'accueil périscolaire primaire « les Farfadets » d'Ecrosnes.

VII/ Proposition de contrat pour le contrôle du parcours de santé

Madame le Maire nous informe que suite au passage de la société « Bureau Veritas » pour vérifier nos installations, une proposition commerciale a été demandée afin de vérifier périodiquement notre parcours de santé. Montant proposé de cette visite annuelle : 234 € 00.

Le conseil Municipal DONNE à l'unanimité son accord pour prévoir une vérification annuelle du parcours de santé. Néanmoins, le Conseil municipal demande qu'une nouvelle étude de marché soit prévue l'année prochaine.

VIII/ Extension de compétences du Syndicat des Eaux de Ruffin

Madame le Maire précise que le SIDES (Syndicat des Eaux de Senantes) va être dissout le 31 décembre 2018 et que la compétence sera exercée par le Syndicat « Eaux de Ruffin ». Aussi, elle nous demande de délibérer sur le vote de 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

La Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de conserver les mêmes personnes et ce afin d'assurer la continuité de service :

- Délégués Titulaires : MM. GASNIER Jacky et BOULERAND Jean-Marc
- Délégué Suppléant : M. GUILLAIN Franck

IX/ Devis travaux de l'Eglise

Madame le Maire nous informe être en possession d'un devis d'un artisan charpentier/couvreur concernant des travaux urgents à réaliser à l'église nécessitant l'intervention d'une nacelle. Le montant de la totalité des travaux s'élève à 9 460 €.

Après délibération, le Conseil Municipal AUTORISE Madame le Maire à prévoir un montant de 9 500 € et demande à avoir d'autres devis afin de pouvoir comparer.

Deux artisans locaux ont été contactés et n'ont pas souhaité effectuer ces travaux.

X/ Point PLUi

Madame le Maire précise qu'une grande affiche, expliquant le déroulement et les différentes étapes du PLUi, va être installée à l'extérieur, sur le parvis de la mairie. Une réunion Copil PLUi est prévue le 29 septembre 2018.

Un avenant au contrat a été demandé afin d'obtenir une visite supplémentaire sur les territoires des communes.

XI/ Point travaux

Patrick OCZACHOWSKI, en charge des travaux nous précise :

- Le chantier de la RD 983 (route Nationale) dirigé par le Conseil Départemental, risque de prendre un peu de retard, il est prévu en fin d'année, voire en début d'année prochaine ;
- Le chantier « rue du Bout Corneret » est bien prévu pour débuter fin septembre 2018. L'entreprise retenue est la société PIGEON ;
- Des travaux vont être effectués sur le Beauval, avec l'aide du Syndicat de Marchezais, afin d'éviter de reproduire les inondations de juin 2018. Des propriétaires ont été contactés afin d'effectuer des travaux pour ne pas obstruer le Beauval ;
- Des devis vont être demandés pour reprofiler le fossé rue des Fontaines ;
- Une étude va être faite afin d'éviter le ravinement de sable et de cailloux chemin du Tartre et de la Pierre Blanche, ainsi que rue du Noyer.

XII/ Tour de table

M. BRUN Ludovic : Infos bibliothèque :

- 23 octobre 2018 : atelier Manga ;
- 31 octobre 2018 : Halloween ;
- 18 novembre 2018 : après-midi « jeux de société ».

Réalisation d'une plaquette par trimestre.

M. GUITTARD Éric : Problème d'éclairage public au Mesnil Condit et au Bois du Mesnil.

Mme GALIERE Geneviève : Rappel des différentes manifestations culturelles :

- 14 septembre 2018 : réunion préparative du 11 novembre ;
- 26 septembre : après-midi ciné/gouter (pour les enfants) ;
- 06 octobre 2018 : soirée théâtre ;
- 13 et 14 octobre 2018 : exposition « Salas » ;
- 10 novembre 2018 : projection film « les gardiennes » ;
- 28 novembre 2018 : soirée cinéma.

Mme DINARD Fabienne : Au passage piéton à la Butte d'Auvergne, le bouton d'appel ne fonctionne plus.

M. GASNIER Jacky : Assainissement : Une nouvelle armoire a été installée au Bout au Duhay avec des voyants extérieurs qui fonctionnent.

Mme BADERA Isabelle : Pourquoi ne pas « fusionner » commission fêtes et cérémonies et commission culture, les membres sont pratiquement les mêmes et les sujets sont parfois communs ?
Prochaine réunion de la commission finances : le 17 septembre 2018 à 19H30.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance du Conseil Municipal à 23H00.